



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 113297

Texte de la question

M. Christian Vanneste interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les solutions apportées aux personnes sans domicile. Par les lois du 5 mars 2007 et du 25 mars 2009 le Gouvernement a fait part de sa volonté de mener une politique du logement permettant de garantir le droit au logement à toute personne vivant en France de façon stable et régulière. La situation actuelle laisse à penser que cette ambition est difficile à mener. Les chiffres rendus par l'INSEE pour l'année 2011 estiment en effet à 133 000 le nombre de personnes sans domicile fixe et parmi elles 33 000 dorment dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue ou encore abri de fortune). Il aimerait savoir comment le Gouvernement compte réagir pour pouvoir réaliser cet objectif inscrit dans la loi.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113297

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2011, page 7015

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)